ECONOMIE DES PETITES VILLES DU CONGO MÉRIDIONAL

KINOUANI RODRIGUE

Université Marien Ngouabi, kinouanirodrigue@yahoo.fr

Résumé

L'économie des petites villes du Congo, à l'instar des grandes villes d'Afrique subsaharienne, est caractérisée par les métiers informelles. L'article présente les résultats d'une étude menée dans dix petites villes du Congo méridional (Kinkala, Mindouli, Kindamba, Madingou, Loudima, Mouyondzi, Sibiti, Kimongo, Makabana et Mvouti) en 2009 et en 2011. Les enquêtes ont été réalisées auprès de 50 artisans (couturiers, menuisiers, fondeurs, vanniers, tôliers, cordonniers etc.) sur la base d'une fiche d'enquête et d'entretien semi-directive. L'objectif est de présenter les activités économiques menées dans les petites villes. Les résultats des enquêtes mettent en exergue la diversification, l'adaptation aux conditions de vie urbaine et la précarité de l'artisanat dans les petites villes du Sud-Ouest de la République du Congo. Les petits métiers jouent un rôle économique très important dans l'économie des petites villes mais aussi dans la survie des ménages. Ils permettent aux artisans peu instruits (24% de l'échantillon) d'avoir un emploi et surtout d'avoir des revenus. Plus de la moitié des artisans gagne moins de 50 000 FCFA par mois ; ce qui leur permet à peine de prendre en charge les besoins élémentaires.

Mots clés : *Urbanisation, Économie, Petites villes, Congo méridional.*

Abstract

The economy of small towns in Congo, as well as that of the big cities of sub-Saharan Africa, is characterized by informal activities. This paper presents the results of a study conducted in ten small towns in southern Congo (Kinkala, Mindouli, Kindamba, Madingou, Loudima, Mouyondzi, Sibiti, Kimongo, Makabana and Mvouti) in 2009 and 2011. The investigations were conducted with 50 artisans (seamstresses, carpenters, founders, basket makers, sheet metal workers, shoemakers, etc.) based on a survey and semi-directive interview form. The aim is to point out the economic activities carried out in small towns. The surveys highlight diversification, adaptation to urban living conditions and the precariousness of handicrafts in the South-West small towns in the Republic of Congo. Small trades play a very important economic role in the economy of small towns but also in the survival of households. They allow artisans, poorly educated (24% of the sample) to have a job and especially to have income. More than half of the artisans earn less than 50,000 FCFA per month; which hardly allows them to take care of basic needs.

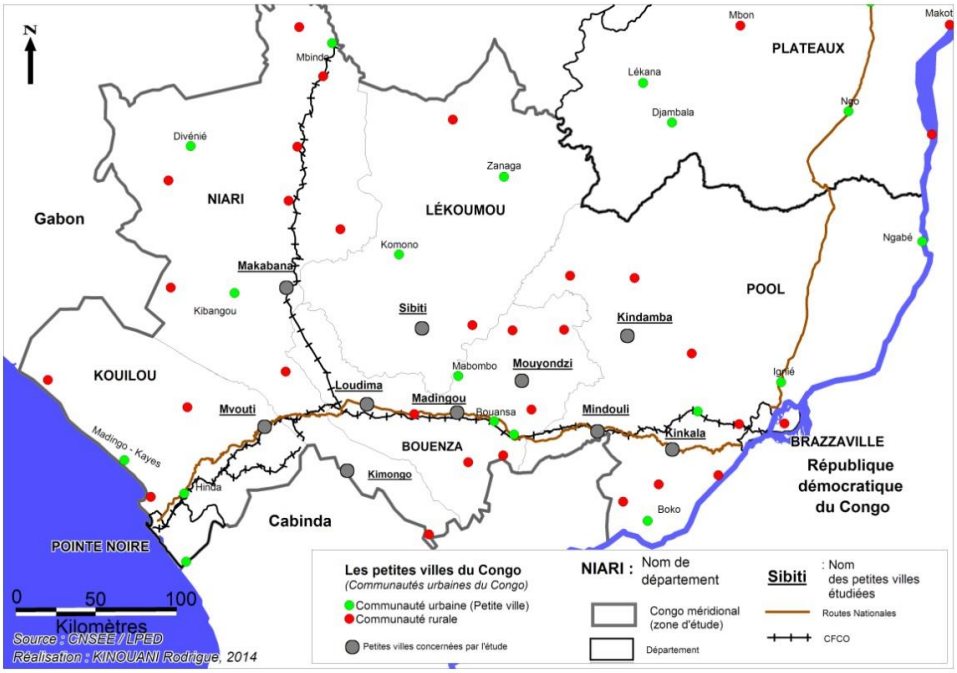
Keywords*: Urbanization, Economy, Small towns, Southern Congo.*

Introduction

L'urbanisation rapide du Congo qui a suivi la colonisation européenne est à l'origine de l'augmentation de la population dans les villes. Or, P. Vennetier (1991, p. 159) avait écrit que « la ville est le lieu où triomphe l'économie monétaire. Le citadin, pour y subsister, est dans l'obligation de trouver un emploi ». Par ailleurs, dans les petites villes du Congo méridional, faute d'entreprises industrielles, les emplois sont rares et la population exerce des activités agricoles, commerciales et artisanales. Les multiples promesses de relance industrielle dans le sud-ouest du Congo faites aux jeunes par les pouvoirs publics n'ont jamais vu le jour. Les petites activités, créatrices d'emploi à moindre coût, souvent sans rentabilité économique permettent à la population d'avoir des revenus. L'objectif général de cette étude est de présenter les activités économiques menées dans les petites villes du Congo méridional. De façon spécifique, cette étude vise à analyser les activités artisanales composant les petits métiers urbains, à connaître les différentes phases d'apprentissage d'un métier et à analyser les revenus générés par ces petits métiers.

1. Méthodologie

Nous avons choisi une démarche qualitative et quantitative. La recherche des documents, les observations, les enquêtes, les entretiens, les photographies sont autant de moyens utilisés pour collecter les données nécessaires à la rédaction de cet article. La recherche documentaire a permis de structurer notre réflexion sur l'économie des villes en général et celle des petites villes du Congo en particulier. Des observations ont été faites lors de nos deux sorties de terrain. Le but était de valider les informations recueillies à partir de nos lectures. Les enquêtes ont permis la collecte des informations de nature sociale et économique des artisans ou petits commerçants. Nous avons administré un questionnaire aux artisans et vendeurs des produits locaux ou importés. Le but est de connaître l'importance de l'artisanat et du petit commerce dans l'insertion socioéconomique des habitants des petites villes du Congo méridional. Les entretiens avec les promoteurs des petits métiers sur leurs activités ont permis de connaître l'importance et la diversité des activités économiques exercées dans les petites villes. Les matériels utilisés sont : le questionnaire d'enquête, le guide d'entretien, l'appareil photo et les logiciels comme Word pour la saisie, Excel pour la réalisation des graphiques et Sphinx plus pour le dépouillement des résultats de terrain.



***Figure° 1* : Localisation des petites villes du Congo méridional**

2. Résultats

2.1. Les petits métiers urbains : activités de subsistance ou « Gros Business »

Si la vocation administrative des petites villes existe toujours, le secteur industriel a pratiquement disparu. Depuis les années 1990, les emplois deviennent de plus en plus difficiles, les habitants s'orientent alors vers les petits métiers du secteur artisanal et marchand. Les petites activités urbaines exercées par les populations peuvent être classées en quatre groupes distincts.

2.1.1. Les artisans producteurs et transformateurs

Dans les activités de l'artisanat de fabrication sont classés les artisans qui fabriquent les boissons alcoolisées, les savons, d'une part, et les maçons, les briquetiers, les menuisiers, les sculpteurs, les vanniers et les couturiers d'autre part. L'activité de fabrication de boissons alcoolisées (BOGANDA)[14] par exemple, devient de plus en plus une source importante de revenus pour les jeunes de Madingou (Planche n°1, photo n°1) et de Mouyondzi. La vente de

[14] « Le boganda » s'obtient par distillation d'un mélange de *foufou* (farine de manioc) et de maïs fermenté mis dans un bidon en métal pendant 3 ou 4 jours. On chauffe ensuite le mélange sur un feu de bois, en insérant un tuyau dans la partie supérieure du bidon et en colmatant les bords avec de la terre glaise. Le tuyau passe au travers d'un bidon d'eau froide. La vapeur d'alcool pénètre dans le tuyau et se condense au passage de la partie refroidie. Elle tombe en gouttes dans une bouteille posée à l'extrémité du tuyau, le long d'une mèche de coton. Le liquide initial, à 100 degrés d'alcool, "brûle le cœur". Il est réservé à la stérilisation des plaies. Le nom de la boisson rend hommage au premier président de la République centrafricaine, fameux anticolonialiste et protecteur présumé des distillateurs clandestins ». F. BERNAULT (2009, p.13)

la boisson se fait sur place, mais la plus grande quantité est acheminée à Pointe-Noire où un bidon de 30 litres coûte 24 000 FCFA.

Dans la catégorie des métiers de transformation des produits de récupération, sont classés les cordonniers (Planche n°1, photo n°2), les tôliers, les forgerons, les ferronniers et les fondeurs.

Planche n°1 : les activités de production de marchandises



Photo n°1 : Atelier de fabrication d'une boisson alcoolisée (BOGANDA) à Madingou.
Cliché Kinouani, 2009.



Photo n°2 : Fabrication des sandales à Mouyondzi à partir des vieux pneus récupérés. Cliché Kinouani, 2009

2.1.2. Les commerçants

Les commerçants approvisionnent les marchés urbains en produits manufacturés et vivriers (bananes, manioc, ananas, arachides, viande abattue sur place ou importée, poissons). Dans les petites villes, on trouve également des kiosques, des boutiques, des quincailleries, des restaurants-bars et des débits de boissons. Les commerçants sont répartis en deux catégories.

Le premier groupe est constitué de grossistes et demi-grossistes qui assurent l'approvisionnement et la distribution des produits vivriers et des produits manufacturés. Aussi, ils tiennent des boutiques d'alimentations de vente en gros, d'une part, ou des entrepôts de stockage des produits collectés en instance de chargement dans un train de marchandises d'autre part. Pour les grossistes, les petites villes sont des lieux de stockages des produits collectés dans les villages environnants. La plupart des grossistes travaillent avec des parents ou des hommes de confiance dans les campagnes environnantes. En revanche, les demi-grossistes vendent au détail les produits achetés en ville. C'est auprès des demi-grossistes que les villageois se ravitaillent pendant les jours des marchés hebdomadaires. En outre, les transports ferroviaires et surtout routiers occupent une place importante dans la réussite des activités des grossistes et demi-grossistes. Certains disposent de leur propre camion pour le transport vers les grandes villes des produits collectés dans les villages.

Le second groupe de métiers est constitué de détaillants qui assurent la vente des produits directement au client consommateur. Ce métier intéresse aujourd'hui les femmes et les hommes de tous les âges qui possèdent des étals (petites tables) dans les marchés ou les espaces publics. Par ailleurs, dans les petites villes où le marché est encore embryonnaire, les détaillants étalent les produits à même le sol (sur les nattes). Les détaillants sont répartis par filières de vente dans les marchés. Pour la filière des produits frais, les principaux détaillants sont les bouchers traditionnels. Les détaillants achètent les produits surgelés dans les chambres froides des demi-grossistes ou dans les villes comme Pointe- Noire, Brazzaville, Dolisie ou Nkayi. Sur les étalages du marché, les produits frais ne sont pas protégés contre la poussière et les mouches. En fait, la vente au détail des produits frais se pratique au poids ou à l'unité. Les vendeurs détaillants sont approvisionnés par les grossistes ou les demi-grossistes, voire par les paysans en ce qui concerne les produits agricoles (légumes, fruits, produits dérivés du manioc.). Actuellement, avec la construction de la route nationale n°1, les habitants des petites villes du sud-ouest du Congo peuvent dorénavant écouler leurs produits sans trop de difficultés, particulièrement la population de Mvouti qui dépendait uniquement de la gare ferroviaire. Dans les petites villes situées sur la voie ferrée, les marchés des vendeurs détaillants ou itinérants sont installés à proximité des gares ferroviaires. Quand un train voyageur (Photo n°3) est à la gare, les détaillants viennent vendre aux passagers les produits comme l'eau, les poissons grillés, les poulets grillés ou rôtis, les viandes grillées, les pains, les fruits et autres produits typiques de la petite ville. Ces vendeurs itinérants portent sur la tête une cuvette en aluminium ou en plastique, voire un panier contenant les objets à vendre. Ces détaillants restent en gare jusqu'au passage du dernier train, parfois tard dans la nuit.



Photo n°3 **:** Les vendeurs détaillants lors du passage d'un train voyageur à la gare de Mindouli.
Cliché Kinouani, 2008

Certains détaillants vendent dans une petite boutique construite en parpaing ou en matériaux rudimentaires au bord du marché, d'une gare ou à l'angle d'une avenue/rue dans le quartier. Ils vendent des produits principalement alimentaires de première nécessité, mais également d'autres produits qu'on peut trouver dans les magasins. Mais le rythme de vente des produits alimentaires n'est pas régulier et entraine des variations de prix. Ainsi, le boutiquier du quartier n'a pas la même affluence de clients, ni la même quantité de produits alimentaires que le boutiquier du marché ou de la gare.

2.1.3. Les métiers liés au transport collectif : une passion des jeunes

L'évolution des systèmes de transport collectif au Congo a eu comme conséquence l'émergence des métiers du transport. En outre, la fin du monopole de service public de transports en commun depuis 1976 a suscité dans les grandes villes et dans l'arrière-pays le désir d'apprendre le métier de chauffeur de taxi traditionnel ou collectif. Car les sociétés privées de transport ont de plus en plus besoin de chauffeurs. Ainsi, en fonction des types de transport artisanal, on trouve les chauffeurs de taxis, de bus collectifs ou de véhicules poids-lourd et les conducteurs de motos- taxis. Mais le métier de chauffeur est le plus répandu dans toutes les petites villes du Congo méridional.

Les chauffeurs

La prolifération des moyens de transport collectif dans les petites villes dépend de l'expansion spatiale de la ville et de la qualité des routes reliant les différentes agglomérations urbaines ou rurales. Aujourd'hui, le transport privé de petite capacité est le principal moyen de transport collectif. Cette situation a permis aux jeunes des petites villes de choisir le métier de chauffeur qui ne demande aucun effort particulier. En effet, pour eux, ce métier est moins pénible que les autres, comme la maçonnerie, la tôlerie, la soudure ou la menuiserie. Mais en l'absence d'auto-école dans les départements, les gens apprennent auprès d'anciens chauffeurs dans les villes, comme Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie ou Nkayi. Il suffit au jeune candidat de donner au maître, comme dans l'apprentissage de tous les métiers, dix litres de vin rouge et une somme qui varie d'un encadreur à un autre. Une fois l'apprentissage terminé, le jeune espère toujours trouver un emploi de chauffeur et gagner convenablement sa vie.

Par ailleurs, si certains jeunes ont passé l'examen de permis de conduire, d'autres au contraire conduisent dans l'illégalité sans permis de conduire. Actuellement, cette profession de

chauffeur est en plein développement dans les petites villes, par exemple à Kinkala, Mindouli, Madingou, Sibiti, Loudima, Makabana, M'vouti et Mouyondzi.

Les conducteurs de taxis-motos

Le transport en commun des automobiles dans certaines petites villes est de plus en plus concurrencé par le transport artisanal de taxi- moto. Ce mode de transport urbain s'est imposé rapidement à Sibiti, Kimongo, Loudima, Makabana, Mindouli, Kindamba et Kinkala. Comme pour tout transport en commun, le secteur de taxi- moto offre également aux jeunes des opportunités d'embauche.



Photo n°4 : Gare routière de taxis- motos à Sibiti

Cliché Kinouani 2009

Pour fuir le chômage, de nombreux jeunes travaillent comme conducteurs de taxi- moto dans les petites villes et les villages environnants. Par ailleurs, l'exercice de cette activité ne nécessite ni la possession d'un permis de conduire, ni l'immatriculation de la moto. En outre, l'organisation de l'activité de taxi-moto n'est pas aussi complexe. Les conducteurs de taxi-moto sont classés en deux catégories : les conducteurs- propriétaires et les employés-conducteurs. Le transport de taxis-motos joue un rôle important pour une population de plus en plus pauvre. Aujourd'hui, les taxis- motos permettent à la population de se déplacer facilement et d'atteindre les quartiers enclavés et les villages environnants. Les conducteurs de taxi- motos attendent les clients soit à la place publique de la ville (c'est le cas à Sibiti (Photo n°4)) soit à la gare routière comme à Kinkala. Si à Sibiti le transport en commun de taxi- moto paraît un peu organisé, à Kimongo par contre, l'activité de taxis-motos se fait de façon occasionnelle entre Kimongo et Dolisie voire d'autres villages non loin de Kimongo par les propriétaires des motos et certains élèves du lycée de Kimongo. La moto Djakarta est essentiellement utilisée soit pour les déplacements personnels soit pour le taxis-motos.

La prolifération des petits acteurs privés dans le domaine du transport de taxi-moto est visible dans le paysage des petites villes du Congo méridional.

Le métier de taxi-moto est apparu à Dolisie à partir des années 80 avant de prendre de l'ampleur dans les petites villes et les campagnes avec l'arrivée de motos-Djakarta au Congo. Tandis qu'au Sénégal ce métier a commencé depuis les années 30 avec les commerçants. Il est présent dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne. Mais les appellations diffèrent d'un pays à un autre comme nous le montre le tableau ci-dessous.

Tableau n°1: Les noms de taxi-motos dans quelques pays d'Afrique subsaharienne[15]

Pays	Appellation locale
Benin	Zémidjan (prends-moi vite, transport rapide porte à porte)
Cameroun	Bend-skin (penche-toi pour mieux t'accrocher au véhicule : danse traditionnelle de l'Ouest du Cameroun)
Congo	Moto-Djakarta* (aide -moi à mourir : pour désigner les dangers que l'engin représentent)
Kenya	Boda-boda (border to border)
Niger	Kabu-kabu
Nigeria	Okada (marque de motocyclette japonaise)
Ouganda	Boda-boda (border to border)
Sénégal	Vélo-taxi
Togo	Oléyia ? (« tu y vas ? » en éwé, une langue du Togo).

* Nom de la capitale d'Indonésie.

Source : Daiz Olvera L. et *al*. (2007, p. 3) et enquête terrain

2.1.4. Les artisans de services

Les activités artisanales de services peuvent se classer en deux catégories :

Les services d'entretien et de réparation : garagistes, ateliers de carrosseries, électriciens, tous les établissements de réparation des bicyclettes, motocyclettes, postes de radio et montres ;

La prestation de services de particuliers : salon de coiffure, cabines téléphoniques et les charges de téléphones, studios photographiques, décorticage mécanique d'arachides et épluchage des racines de manioc (tubercules), moulins à foufou et boulangeries.

Dans les petites villes du Congo méridional, les métiers de l'artisanat de services les plus pratiqués par les habitants sont : les activités de réparation, les cabines téléphoniques, les

[15] Nous avons complété le tableau n°1 de l'article sur « Les motos-taxis dans les villes d'Afrique au sud du Sahara » de Diaz Olvera L et *al*. (2007, p. 3).

recharges de téléphones portables et les salons de coiffure. Mais ces petits métiers n'offrent pas à tous les artisans les mêmes possibilités de développement économique. Enfin, il faudrait noter le rôle économique et social que joue l'activité de sciage artisanal de bois dans les petites villes au Congo comme dans d'autres villes d'Afrique tropicale.

Somme toute, les petits métiers sont des activités de la petite économie marchande dont le rôle économique et social est important pour le développement local en cette période post-conflit. Ces activités artisanales se développent dans tous les secteurs de l'économie, comme le témoigne la multiplication d'ateliers artisanaux produisant des biens (fabrication de marmite, de briques, de meubles, de vin) et des services (réparation des motocyclettes, de téléphones portable, restauration, coiffure) dans les petites villes du Congo méridional.

2.2. Profil socioprofessionnel des artisans dans les petites villes

2.2.1. Niveau d'instruction par rapport au métier

Toutes les petites villes du Congo méridional disposent d'une école primaire et d'un collège. Mais la figure 2 montre que parmi les scolarisés, près de 20% de ceux qui exercent un petit métier n'ont jamais terminé les études primaires, contre une majorité (40 %) qui s'est arrêtée au collège et 14 % ont été au lycée avant d'apprendre un métier. Le faible poids de revenu dans certains ménages ne permet pas aux parents de prendre en charge la scolarisation de leurs enfants au-delà, soit de l'école primaire, soit du collège, voire du lycée. Cependant, environ 16 % des jeunes qui exercent un petit métier sont sortis d'une école professionnelle contre 6 % des artisans qui n'ont pas terminé leur formation à l'université. Par ailleurs, près de 4 % d'artisans sont analphabètes, ce sont les menuisiers, les vanniers et les vendeurs de plantes médicinales.

Un bon niveau intellectuel devrait permettre aux artisans de repenser les techniques et la manière de gérer leurs activités, afin d'augmenter le niveau de leurs revenus. Malheureusement le niveau scolaire de la plupart des artisans est bas, et cela a des conséquences sur la durée d'apprentissage et sur l'amélioration de leurs conditions de travail.

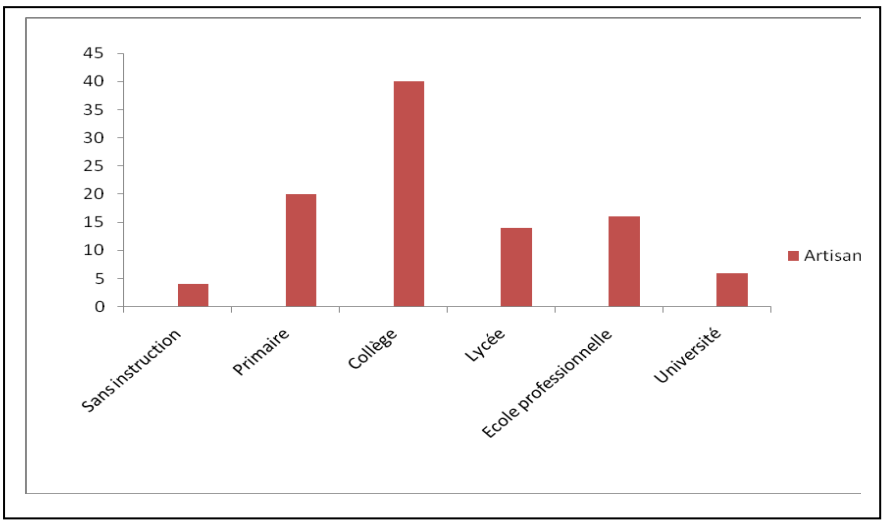


***Figure 2*-Répartition des enquêtés selon le niveau d'instruction**

Source **:** Enquête personnelle, 2009.

2.2.2. Durée de l'apprentissage du métier

La plupart des artisans n'ont jamais reçu de formation professionnelle. Ils ont appris le métier sur le tas dans un atelier ou un garage auprès d'un ancien ayant déjà une certaine expérience. C'est à l'issue de cet apprentissage que les apprentis pourront prétendre travailler à leur compte. La durée moyenne de l'apprentissage (Figure 3) est d'environ une année pour près de 30% des vanniers, chaudronniers, coiffeurs. Elle excède deux ans pour des métiers comme la menuiserie, couture, mécanique auto, réparateur des motos. Cependant, cette formation n'est jamais sanctionnée par un diplôme. Les commerçants tout comme les cordonniers n'ont pas besoin d'apprentissage, ils apprennent le travail sur le tas, c'est-à-dire en l'exerçant.

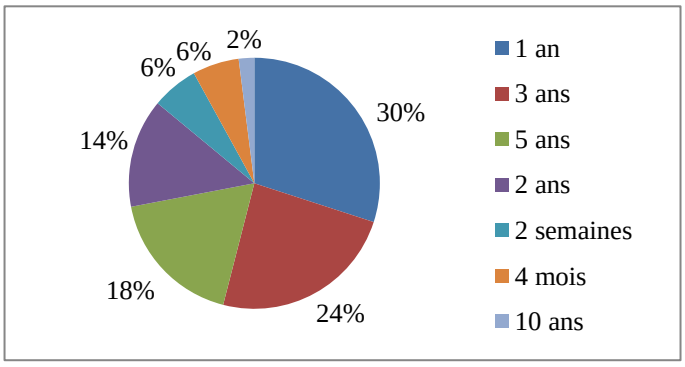


***Figure 3* : Durée moyenne d'apprentissage des petits métiers**

Source **:** Enquête personnelle 2009

En cas de non règlement de frais d'apprentissage, cette durée peut dépasser trois ans ou atteindre cinq ans. Pour faciliter la réinsertion sociale des jeunes dans le Pool et la Bouenza

après les conflits armés, des ONG ont pris en charge les enfants orphelins et autres enfants vulnérables. La prise en charge a consisté à placer ces enfants dans différents ateliers d'apprentissage des petits métiers à Kinkala, Mindouli, Kindamba et Mouyondzi. C'est l'exemple de l'association Action Education en Milieu Ouvert en sigle AEMO, qui avait placé en 2004 dans différents ateliers d'apprentissage 121 enfants orphelins et autres enfants vulnérables. En 2010, l'AEMO avait identifié 520 enfants dont l'âge variait entre 10 et 18 ans, afin d'apprendre des petits métiers, tels que la menuiserie, la couture et la coiffure pendant deux ans. Pour le financement de cette œuvre sociale, l'association payait une somme de 75 000 FCFA auprès des différents chefs d'ateliers. Cette action devait réduire les déplacements des jeunes non scolarisés vers les grandes villes dans le but d'apprendre un métier ou dans l'espoir d'avoir un travail.

La figure 4 montre que dans les petites villes les artisans travaillent pour leur propre compte, nombreux parmi eux (44 %) sont entourés d'apprentis, mais près de 38 % d'artisans travaillent sans apprentis dans leur atelier. Par contre, 8 % des artisans s'organisent en équipes. À Kindamba par exemple trois maîtres menuisiers après avoir perdu leur matériel pendant la guerre du Pool avaient décidé de travailler en équipe dans un atelier. Mais 10 % des artisans qui ne possèdent pas de moyens financiers pour créer leurs propres ateliers sont employés comme ouvriers dans un atelier.

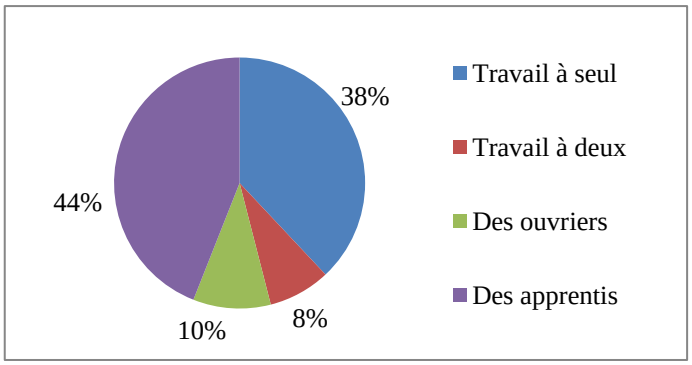


***Figure 4*- répartition des enquêtés suivant l'utilisation des apprentis**

Source **:** Enquête personnelle 2009

2.2.3. Des revenus plus ou moins intéressants

Les artisans, tout comme les commerçants, sont des travailleurs indépendants qui vivent des bénéfices que leur procure l'activité menée au quotidien par chacun d'eux. Les activités menées sont leurs principales sources de revenus. La figure 5 met en exergue la majorité (58%) des artisans et des commerçants qui gagnent moins de 50 000 FCFA/ mois. Le salaire

minimum interprofessionnel garanti (SMIG) au Congo étant de 90 000 FCFA, cela signifie que le niveau moyen du revenu des artisans est faible. Mais une proportion non négligeable (28 %) déclare gagner entre 50 000 FCFA et 100 000 FCFA par mois, ceci est légèrement au-dessus du SMIG. Toutefois, près de 14 % des artisans peuvent gagner plus de 100 000 FCFA par mois, atteignant ou dépassant le salaire moyen du secteur public. Les revenus mensuels ne sont pas fixes, tout dépend du type d'activité et de la demande réelle. Ils peuvent également varier d'une catégorie d'artisans à une autre.

Somme toute, l'absence totale de comptabilité et de statistiques précises sur la production artisanale est un gros handicap pour mieux connaître le revenu annuel moyen des artisans dans les petites villes du sud-ouest du Congo. Il est donc difficile de parler de chiffre d'affaires dans le milieu des artisans.

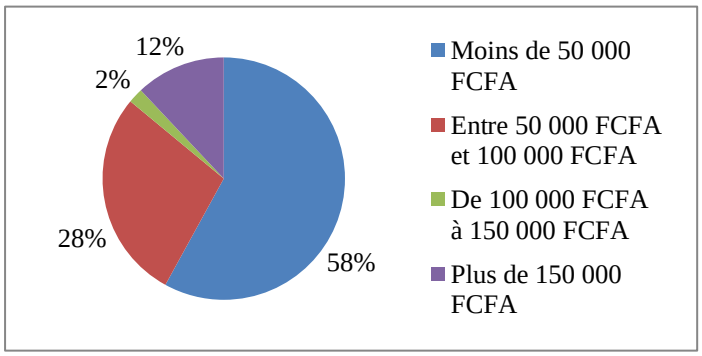


***Figure 5*- Distribution des artisans en fonction des revenus mensuels**

Source **:** Enquête personnelle 2009

3. Discussion

Dans les petites villes, les emplois stables avec un revenu régulier sont rares. P. VENNETIER (1990, p. 67) avait dit que « pour se procurer les ressources nécessaires à la vie quotidienne, tous ceux qui ne disposent pas d'un revenu régulier doivent utiliser des solutions de fortune…).

Les petits métiers sont devenus de véritables sources d'emplois dans les petites villes congolaises. Ce sont pour A.M. COTTEN (1972, p. 464) « de nombreuses petites activités qui suffisent à faire vivre un individu mais qui n'ont pas de rentabilité économique et sont parfois un chômage déguisé.». On trouve quasiment partout des petits artisans, des petits commerçants et des petits transporteurs. A propos des petits artisans, M. KONGO (1975, p. 57) écrit qu' « ils utilisent boîtes de conserves, tôles, blocs de moteurs achetés ou récupérés et les transforment en marmites, lampes à pétrole, entonnoirs, cages à oiseaux, glacières,

arrosoirs». Pour compléter les revenus de la famille, à chaque petit métier est souvent associée une activité agricole. C'est pourquoi, B. M. MENGHO (1990, p. 469) avait écrit que « les denrées agricoles produites par les citadins sont destinées à l'alimentation de la famille et à la vente ». Les petits métiers et les activités agricoles font vivre la majeure partie de la population des petites villes du Congo méridional. Mais ces petites activités urbaines n'ont pas de poids économique important dans l'économie des petites villes. Car d'après M. JONCHERAY (2010, p 42) « l'artisanat ne semble pas être un secteur très développé ». Les petits métiers échappent au contrôle des autorités publiques. P. VENNETIER (1990, p. 68) souligne que « dans la majorité des cas, ces activités ne sont pas déclarées et ne payent aucune patente ».

Pour perpétuer le métier dans la petite ville, le maître artisan s'appuie sur le recrutement des apprentis. A ce propos, P. A. PERISSOL (2012, p.30) écrit que les apprentis « constituent la principale main d'œuvre de l'atelier, ils ne sont pas rémunérés ou très peu, le gain qu'ils y tirent étant l'apprentissage d'un métier avec la possibilité d'avoir leur propre affaire une fois leur apprentissage terminé »

Conclusion

Tous ces petits métiers permettent à beaucoup d'habitants de faire face aux problèmes d'emploi dans les petites villes du Congo méridional. En effet, la typologie des diverses activités pratiquées par la population permet de distinguer quatre groupes de petits métiers : les producteurs de marchandises, le métier de commerçant, les métiers liés au transport collectif et les métiers de l'artisanat de services. Généralement, l'apprentissage d'un métier se fait auprès d'un maître expérimenté ou sur le tas. La durée d'apprentissage dépend de la capacité intellectuelle de l'apprenti. Elle varie en moyenne de deux semaines à cinq ans selon le métier. Les personnes qui exercent ces activités génératrices de revenus n'ont pas atteint ou dépassé le niveau scolaire du collège. Cette situation ne permet pas à ces artisans d'apporter de nouvelles techniques à la sortie de l'apprentissage ou de tenir une comptabilité pour leur nouvel emploi. Les revenus générés par ces diverses activités sont destinés à la satisfaction des besoins quotidiens de la famille. Le faible poids de ces revenus ne permet pas aux artisans de s'acquitter de l'impôt et des taxes locales. Divers facteurs empêchent les artisans d'améliorer leurs recettes mensuelles : une faible demande due à un faible pouvoir d'achat de la population, une augmentation du nombre d'artisans dans tous les secteurs due au manque d'emploi des jeunes en fin de formation, des difficultés de transport des produits artisanaux

jusqu'au lieu de commercialisation et l'absence d'adaptation aux exigences actuelles de la clientèle et aux techniques plus modernes.

Références bibliographiques

Bernault Florence. 2009, D'une Guerre à l'autre, In : Sous la direction de GAMANADZORI Joseph, Congo-Brazzaville : Etat et société civile en situation de post-conflit, Paris, L'harmattan, p. 7-16

Berton-Ofouémé Yolande. 1996, L'approvisionnement des villes en Afrique Noire ; consommer, produire et vendre les légumes à Brazzaville (R.C). Thèse de Doctorat unique, Géographie des espaces tropicaux, Bordeaux. Université de Montaigne, Bordeaux III, 398 p.

Cotten, A. M. 1972, « Les villes de Côte d'Ivoire, essai de typologie fonctionnelle ». In *La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*, **539**, p. 455- 474.

Châu Lé, 1973, *Economie urbaine d'Antsirabe (Madagascar 1966 – 1969),* Travaux et document de l'ORSTOM, Paris, **21,** 152 p.

Daiz Olvera Lourdes, Plat Didier, Pochet Pascal et Sahabana Maïdadi, 2007, *La diffusion des motos-taxis dans l'Afrique urbaine au Sud du Sahara*, XLIIe colloque de l'Association de Science Régionale de Langue Française, Grenoble-Chambéry du 11, 12, 13 juillet, 17 p

Dorier Elisabeth., Kinouani Rodrigue., Morand Erwan et *al.* 2011. *Une zone enclavée en situation post-conflit : le district de Kindamba (Pool, République du Congo). Diagnostic territorial et multisectoriel en vue du Projet d'appui au développement communautaire.* Rapport de recherche, LPED et ministère des Affaires sociales de la solidarité et de l'action humanitaire du Congo

Joncheray Mathilde, 2010, *Diagnostic socio-économique de la région sucrière en République du Congo*, Brazzaville, Rapport PIP Sucre – Union Européenne, 104 p.

Kongo Michel. 1975, Petits métiers et commerce de l'artisanat à Brazzaville, Thèse de Doctorat de 3ème cycle, Géographie, Bordeaux, Université de Bordeaux, 221 p

Mengho Bonaventure Maurice. 1990, Campagnes et villes du Congo septentrional : sous-développement et marginalisation. Thèse de Doctorat d'Etat, Tome II, Géographie, Bordeaux, Université de Bordeaux III, 782 p.

Périssol Pierre-André, 2012, *Regards sur l'activité informelle dans les grandes villes africaines,* Dakar, Rapport de sep équipes de jeunes urbanistes africains à l'initiative des Ateliers de Cergy, Réseau international de maître d'œuvre urbaine, 130 p.

Vennetier Pierre. 1990, « Que faire des villes d'Afrique tropicale ? ou : les problèmes d'une urbanisation galopante ». In Bulletin de la Société Géographique de Liège, **26**, p. 63 -75